



Organisation  
internationale  
du Travail



---

## PROJET DE RELANCE DE L'ENTREPRENEURIAT AGROPASTORAL DURABLE (PREA)

TERMES DE REFERENCES POUR RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) OU D'UN CABINET  
CHARGE D'APPUYER L'ELABORATION D'UN PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES SUR LES METIERS DE  
LA VIANDE AU CAMEROUN.

---

### 1. Contexte et justification

Sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), le Cameroun met en œuvre depuis 2020 le Projet de Développement des Chaînes de Valeurs de l'Élevage et de la Pisciculture (PDCVEP). Le projet a pour ambition de faire participer activement le sous-secteur élevage et pêche à la consolidation d'une croissance économique génératrice d'emplois décents et de revenus substantiels au monde rural. L'objectif global du projet est de contribuer de manière inclusive à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté dans sa zone d'intervention.

De manière spécifique, le PDCVEP vise : (i) l'accroissement compétitif et hygiénique des produits bovins, porcins, piscicoles, (ii) l'amélioration des revenus des acteurs ainsi que (iii) la création de nouveaux emplois dans ces trois chaînes de valeurs. Le Projet couvre toute l'étendue du territoire. A son achèvement, le projet ambitionne de former et d'installer 350 jeunes diplômés de la formation professionnelle comme chefs d'entreprises dans les chaînes de valeur des filières de l'élevage éligibles.

Suivant une approche participative et inclusive, le PDCVEP implique de nombreux partenaires dans la mise en œuvre du projet. Sur cette base, le PDCVEP et l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont signé le 23 février 2022 un contrat de partenariat par lequel cette dernière apporte une assistance technique à travers le **Projet d'appui à la Relance de l'Entrepreneuriat Agricole Durable (PREA)**. Cette convention a pour objectif est de contribuer à la consolidation de la croissance inclusive en offrant les possibilités aux jeunes hommes et femmes agripreneurs de créer et de mieux gérer les entreprises et les coopératives durables dans les filières bovine, porcine et piscicoles.

Le changement attendu de l'intervention de l'OIT permettra que les « *centres d'incubation offrent davantage des services efficaces de création et de développement de TPE/PME durables au profit des jeunes agripreneurs dans les chaînes de valeur ciblées par le PDCVEP* ». Plus spécifiquement, le PREA développera et mettra en œuvre des programmes holistiques de renforcement des compétences des centres d'incubation afin d'offrir davantage des services efficaces de création et de développement d'entreprises durables aux jeunes agripreneurs dans les chaînes de valeur du PDCVEP et par conséquent, contribuer à améliorer leurs revenus

De l'intervention du PREA, il est attendu que dix (10) Centre d'Incubation des Jeunes Agripreneurs (CIJA) du MINEPIA et des structures d'appuis aux entrepreneurs, soient capacités pour offrir aux jeunes hommes et jeunes femmes agripreneurs des formations en création et gestion des entreprises durables. Parallèlement à la formation des formateurs, le PREA devra également concevoir une offre de formation aux métiers de viande dont la mise en œuvre sera déterminée par la possibilité de mobilisation des ressources additionnelles.

La richesse de sa base productive et la grande diversité agroécologique du Cameroun font du sous-secteur de l'élevage, l'un des socles du développement rural au Cameroun. En 2019, l'offre nationale en produits animaux est estimée à 154 543 tonnes pour les bovins, à 143 602 tonnes pour la filière volailles, 55 602 tonnes pour la filière porc, 43 218 tonnes pour la filière petits ruminants, 1 200 tonnes pour les élevages non conventionnels. A l'horizon 2030, le pays entend porter l'offre nationale des produits de la filière bovine à 270 000 tonnes et celle des produits de la filière porcine à 193 050 tonnes

(SDSR/PNIA 2020-2030). Considérant les estimations de la population camerounaise à plus de 30 millions d'habitants en 2030, des augmentations significatives de production de viande doivent être envisagées pour faire passer la consommation brute par habitant de 16,5 kg/hbt/an en 2018 à 24 kg/hbt/an en 2030 (MINEPIA, 2020).

Pour parvenir à cet accroissement de la production de viande, le pays mise sur une augmentation significative des taux d'exploitation du cheptel et des rendements carcasses plutôt que par une augmentation conséquente du nombre d'animaux. Ceci est particulièrement visé pour la filière bovine où les densités dans les pâturages ne devraient pas dépasser la charge maximale supportable par l'espace pastoral. De plus, les augmentations les plus importantes de production de viande devront être surtout le fait des filières avicoles et porcines qui conviennent bien à une intensification rapide par le développement d'élevages hors-sol. Les gains de productivité résulteront des effets combinés de l'amélioration génétique, d'une meilleure efficacité du dispositif de subventions, d'une meilleure couverture sanitaire des cheptels et de la mise en œuvre d'un dispositif performant de recherche vulgarisation et d'appui conseil consacrant le partenariat entre les acteurs (SDSR/PNIA 2020-2030).

Le secteur de la viande au Cameroun offre donc des (multiples) opportunités pour la transformation structurelle des industries animales. En effet, le secteur est dominé par de petites et moyennes entreprises, souvent familiales, qui travaillent dans la production et la transformation de la viande. Toutefois, cet énorme potentiel demeure entravé par de nombreux obstacles. Des efforts sont nécessaires pour renforcer les capacités des acteurs de la filière et pour promouvoir des pratiques durables et innovantes dans le secteur de la viande. Les défis auxquels est confronté le secteur de la viande comprennent la faible productivité, les normes de qualité insuffisantes, les problèmes de sécurité sanitaire des aliments, la concurrence accrue des importations de viande et la faiblesse des capacités des professionnels du secteur.

La revue de la littérature montre que la formation et le renforcement des capacités des professionnels de la viande sont essentiels pour améliorer la productivité et la qualité de la viande. Les professionnels du secteur de la viande doivent avoir une formation approfondie dans la production, la transformation et la commercialisation de la viande. Cela comprend des compétences en matière de sélection des animaux, de gestion des troupeaux, de nutrition animale, d'abattage, de transformation et de stockage de la viande. Les professionnels doivent également avoir des compétences en matière de marketing et de commercialisation pour pouvoir vendre leurs produits sur le marché. Ils doivent enfin être formés aux bonnes pratiques de production et de fabrication, d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments.

C'est pour adresser toutes ces problématiques de manière holistique que le PREA entend élaborer, pour le compte du Gouvernement, un plan de renforcement des capacités sur les métiers de la viande. Les présents termes de référence définissent un cadre pour la réalisation de ce plan en ce qu'ils encadrent le processus de sélection d'un(e) consultant(e) d'accompagner le PREA dans l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités sur les métiers de la viande au Cameroun.

## **2. Objectifs de la prestation.**

L'objectif général de la prestation est d'appuyer le PREA pour la formulation d'un plan de renforcement des capacités dans les métiers de la viande au Cameroun afin d'améliorer la quantité, la qualité et la sécurité sanitaire des produits carnés d'une part et d'augmenter les revenus des producteurs.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Faire le diagnostic de la situation ;
- Recueillir les orientations stratégiques ;
- Faire l'analyse des besoins en formation ;
- Etablir le Catalogue de formation catégorisé par thématique (managériale, technique, managériale ;

- Faire Plan de développement individuel (fonction métier/outil informatique/compétence comportementale) ;
- Identifier les axes de formation métier de la viande;
- Développer les actions de formation métiers budgétisées et les décliner en activités;
- Planifier le plan de formation
- Définir des profils d'entrée et de sortie pour chaque public à former (référentiels métiers)
- Élaborer le guide de suivi de la formation et d'organisation pédagogique et matériel ;

### 3. Méthodologie de la prestation.

Le Candidat ou le Cabinet travaillera en étroite collaboration avec la Cellule de l'Enseignement et de la Formation Zootechnique Vétérinaire et Halieutique /MINEPIA. Les méthodes et les outils qui seront utilisés pour élaborer le plan de renforcement des capacités comprennent l'analyse documentaire, les enquêtes sur le terrain, les missions d'expertises (étude, diagnostic), les consultations/entretiens avec les parties prenantes et les ateliers de validation.

### 4. Les livrables de la prestation.

Il est attendu du/de la consultant(e) les livrables suivants :

- (i) Un rapport de démarrage présentant la compréhension des Tdr de la mission ;
- (ii) Un état des lieux et une cartographie des structures/centres et des offres de formation dans les métiers de la viande au Cameroun validé ;
- (iii) Les (meilleures) options et offres de formation sur les métiers de la viande au Cameroun (y compris les contenus de ces formations, les qualifications et les compétences à acquérir validés), accompagnées par un plan de formation des formateurs validés ;
- (iv) Les propositions d'améliorations logistiques, matérielles et technologiques des structures/centres offrant les formations aux métiers de viande, en relation avec la composante infrastructure du PDCVEP validés ;
- (v) Un cadre logique et budgétaire validés ;
- (vi) Un rapport final de la mission accompagné du document (validé) du plan de renforcement des capacités sur les métiers de la viande au Cameroun.

Chacun de ces livrables sera validé au cours d'une réunion. La validation d'un ou plusieurs livrables pourra se faire au cours d'un ou plusieurs ateliers.

### 5. Durée de la mission.

Le délai nécessaire pour la réalisation de la présente prestation est de 45 jours étalé sur la période allant du 1<sup>er</sup> août au 30 novembre 2023.

### 6. Profil des candidat(e)s

Le candidate ou le Cabinet devra être et/ou avoir dans son équipe :

- **Chef de d'équipe** : Spécialiste en Sciences de l'Éducation ayant au moins 5 ans d'expériences justifiées dans le dispositif de formation. Avoir déjà élaboré au moins 3 plans de formation. Une bonne connaissance sur la conception de la conception et/ou de la mise en œuvre de projets de coopération pour le développement dans le domaine des compétences dans le secteur l'élevage dans des pays en développement serait un atout. ;
- Un spécialiste en ingénierie de la formation avec au moins 2 ans d'expérience justifiée ;
- Un médecin vétérinaire ou être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) dans spécialisé les industries de la viande ou dans tout autre domaine connexes avec au moins 5 ans d'expérience justifiée

En outre, les candidat (es) devront justifier entre autres : (i) une bonne connaissance des contraintes liées au secteur de l'élevage au Cameroun, (ii) une bonne connaissance des contraintes liées au développement de la formation professionnelle au Cameroun et (iii) une expérience dans le domaine de la promotion de l'initiative privée au Cameroun.

## 7. Candidatures

Tous les candidat(e)s intéressé(e)s et remplissant les critères ci-dessus doivent soumettre une proposition incluant une offre technique et une offre financière. L'offre technique doit être séparée de l'offre financière.

L'offre technique devra clairement décrire : (i) la compréhension de la mission et l'approche / la méthodologie suggérée, (ii) les antécédents et les qualifications pour effectuer la mission, (iii) l'organisation de la mission, ainsi (iv) qu'un calendrier provisoire d'exécution de la mission. L'offre technique ne devra pas dépasser 5 pages hors annexes. Une preuve des expériences et/ou de réalisation de mandats similaires ainsi que les CV de personnes à impliquer sont exigées en annexe.

La proposition financière devra indiquer un budget estimatif pour la mission. Elle ne devra pas inclure les frais liés à l'organisation des réunions/ateliers de validation qui seront pris en charge par le PREA.

Les propositions (technique et financières) doivent être déposées au plus tard le 30 juin 2023, au Bureau de l'OIT basé à Yaoundé (A côté du Lycée de Nkol-Eton, ancienne Direction Générale de l'ancienne SOTUC), dans une enveloppe fermée portant l'étiquette :

Directeur,

Equipe d'appui technique de l'OIT au travail décent et Bureau de pays pour le Cameroun, la Guinée Equatoriale et Sao-Tomé-et-Principe.

**« Recrutement d'un(e) consultant(e) ou d'un Caninet chargé(e) d'appuyer l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités sur les métiers de la viande au Cameroun ».**

A n'ouvrir que par la commission d'analyse.

Les candidatures peuvent également être soumises par voie électronique à l'adresse [yaounde@ilo.org](mailto:yaounde@ilo.org) Dans ce cas, l'offre financière doit être présentée dans un fichier distinct de l'offre technique.

## 8. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées suivants les critères suivants :

### ✓ Offre technique /100

- Note de compréhension des TDRS/15pts
- Description de la stratégie de mise en œuvre pour la formulation du plan/démarche méthodologique/30pts
- Expériences dans la réalisation d'activités similaires/20pts ;
- Diplôme /15 points ;
- Respect du chronogramme/10pts
- Collaboration antérieure avec l'OIT ou tout autre organisation internationale du Système des Nations Unies/10pts

### ✓ Offre financière

Seules les offres dont l'évaluation technique est supérieure à 70/100 seront admises pour l'évaluation financière.

L'analyse financière consistera au calcul d'un score sur la base de la formule suivante :

$$\text{Score} = 100 \left( \frac{\text{Montant de la proposition financière la plus basse}}{\text{Montant de la proposition financière analysée}} \right)$$

L'évaluation finale sera faite suivant la formule suivante :

Evaluation finale = Evaluation Technique \*0.7 + Evaluation financière\*0.3.

## 9. Financement de la prestation

L'OIT dans le cadre du PREA prend en charge tous les frais relatifs à cette consultation. Le montant total de la prestation comprendra les honoraires et, le cas échéant, les frais de déplacement et/ou de séjour.

#### **10. Paiement de la prestation**

Le paiement de la prestation se fait à la remise du rapport final de la mission, à la satisfaction du Directeur Général de l'OIT.

Toutefois, le prestataire pourra bénéficier, sous certaines conditions motivées par une demande du prestataire, d'une avance au démarrage de la mission n'excédant pas les 30% de la prestation. Celle-ci se fera contre la production du premier livrable au moins.

Tous les frais autres les honoraires payés, dans la première tranche, devront être justifiés lors de la demande de paiement de la seconde tranche.